

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021**

Envoyé en préfecture le 21/12/2021
Reçu en préfecture le 21/12/2021
Affiché le
ID : 056-215602525-20211209-2021_91-DE

L'an deux mil vingt et un le neuf décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle communale, sous la présidence de Mr MOUSSET François, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 2 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 15

Présents : M. MOUSSET, Mme TOQUER, M. CRESPIEN, M. OMEYER, Mme LE JOUBIOUX, M. QUILLIEN, Mme RENARD, M. JADE, M. NICOLAZO, Mme OLLIVIER, Mme LAMOUREUX.

Absents : Mme BASTILLE (pouvoir Madame TOQUER), M. DUFOUR (pouvoir M QUILLIEN), Mme TOUATI (pouvoir M CRESPIEN), Mme GOHIER (pouvoir M MOUSSET).

Secrétaire de séance : Mme LAMOUREUX.

2021-91 – REDEVANCES DES MOUILLAGES 2022.

VU l'avis favorable de la commission mouillage du 29 novembre 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide de maintenir les tarifs des professionnels, plaisanciers et visiteurs de maintenir les tarifs 2021 pour l'année 2022, comme suit :

Mouillages pour les emplacements permanents :

	Tarif unique HT (quelle que soit la longueur du bateau)	Tarif unique TTC (quelle que soit la longueur du bateau)	Observations
Mouillage pour professionnels	182.00 €	218.40 €	La pose et l'entretien du corps-mort sont sous la responsabilité de l'utilisateur
Mouillage pleine eau Pour plaisancier	447.71 €	537.25 €	La pose et l'entretien du corps-mort sont sous la responsabilité de la commune
Mouillage sur estran Pour plaisancier	260.03 €	312.03 €	La pose et l'entretien du corps-mort sont sous la responsabilité de la commune

Mouillages pour les emplacements visiteurs :

HAUTE SAISON Du 01/07 au 31/08	Mouillage visiteur		Mouillage visiteur		Mouillage visiteur	
	Par jour		Par semaine		Par mois	
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

ID : 056-215602525-20211209-2021_91-DE

Mouillage pleine eau						
Pour plaisancier	7.84 €	9.40 €	76.65 €	91.98 €	241.03 €	289.23 €
Mouillage sur estran						
Pour plaisancier			43.68 €	52.41 €	139.96 €	167.85 €

BASSE SAISON Du 01/04 au 30/06 Et du 01/09 au 30/10	Mouillage visiteur		Mouillage visiteur		Mouillage visiteur	
	Par jour		Par semaine		Par mois	
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Mouillage pleine eau						
Pour plaisancier	3.87 €	4.70 €	37.59 €	45.11 €	120.49 €	144.59 €
Mouillage sur estran						
Pour plaisancier			21.84 €	26.21 €	69.98 €	83.98 €

François MOUSSET
Maire du TOUR DU PARC

